



RÉSERVE DU LAC TÉLÉ

Vingt ans d'engagement contre le braconnage

La réserve communautaire du Lac Télé, la plus importante tourbière tropicale située dans le département de la Likouala, vient de totaliser ses vingt ans d'engagement contre le braconnage au Congo.

Cogérée par l'Etat congolais et l'ONG internationale Wildlife conservation society, cette aire protégée d'une capacité de séquestration de près de 30 milliards de tonnes de carbone compte une diversité d'espèces fauniques et florales. Elle est inscrite sur la liste de la convention de Ramsar, relative aux zones humides d'importance internationale.

Page 3



L'équipe de gestion de la réserve du Lac TéléDR

CITÉ SCIENTIFIQUE

Pas de suspension d'émoluments pour les agents non vaccinés



Un des instituts de la Cité scientifique

Contrairement à une note de service signée par son responsable, le Dr Victor Kimpouni, les émoluments des agents non vaccinés de la Cité scientifique ne seront pas suspendus, a décidé la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Edith Delphine Emmanuel, qui affirme ne pas avoir donné une telle instruction. « L'accès dans les bureaux, salles de cours et laboratoires est assujéti à la présentation de la preuve de vaccination », peut-on lire sur la circulaire signée par la ministre.

Page 3

EDITORIAL

Khartoum

Page 2

ELIMINATOIRES CAN FÉMININE 2022

Les Diables rouges sorties prématurément

Les Diables rouges seniors dames ont été sorties, le 26 octobre, de la compétition par les Panthères du Gabon à l'issue du match retour comptant pour le premier tour préliminaire des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) féminine qui se jouera en 2022 au Maroc. Après leur victoire lors de la manche aller (2-1) à Brazzaville, les Congolaises battues 0-1 à Libreville n'ont pu concrétiser leur ambition de disputer une phase finale de la CAN, quatorze ans après leur dernière participation en 2018. Par ailleurs, engagés aux



25es championnats d'Afrique seniors hommes de handball, les Diables rouges ne pourront

prendre part pour des raisons techniques liées à un manque de préparation.

Page 13

RESTRUCTURATION DE LA DETTE

Le FMI exhorte le G20 à accélérer l'aide en faveur des pays en développement

Page 7

DROITS DE L'ENFANT

L'Unicef sollicite l'implication de l'Assemblée nationale

Page 2

ÉDITORIAL

Khartoum

Il va falloir attendre encore un long moment avant de voir le processus transitionnel en cours au Soudan se stabiliser. Mécontents de l'action du gouvernement installé dans le pays après la destitution du président Omar Hassan el-Béchir en avril 2019, les militaires, à la manœuvre comme cette fois-là, ont décidé de renvoyer le Premier ministre en poste. Abdallah Hamdok et son équipe symbolisaient jusque-là l'entente entre l'armée et les civils mais les voilà sommés de se mettre à l'écart, en particulier tous les représentants de la société civile.

Le 25 octobre, si on considère le renversement d'Omar el-Béchir deux ans plus tôt, on se trouve dans le cas de figure d'un deuxième putsch mené par les mêmes hommes qui avaient évincé l'ex-chef de l'Etat confronté à l'époque à de fortes manifestations de rues. Cette situation est révélatrice des tensions qui minent la société soudanaise, en même temps qu'elle donne à s'interroger sur l'influence que les parties belligérantes peuvent subir de la part des partenaires extérieurs de ce pays. Les commentaires qui entourent ce conflit ouvert divergent selon que l'on se trouve à Bruxelles, à Washington ou à Moscou.

Ce qui est certain, c'est que quelques semaines avant ce rebondissement, la polémique opposait des Soudanais favorables à un gouvernement débarrassé de militaires à ceux qui appelaient de tous leurs vœux la prise en main par l'armée de l'appareil exécutif. Les derniers ayant pris de l'avance sur les événements, la question est désormais de savoir quelles concessions Abdel Fattah Abdelrahmane al-Burhan, devenu chef de l'Etat de fait après avoir dirigé pendant deux ans le Conseil de souveraineté de la République du Soudan, fera-t-il à ses interlocuteurs intérieurs.

Même s'il est présenté comme moins lié politiquement au régime d'Omar el-Béchir, ce général de 61 ans doit à présent affronter la colère des Soudanais qui refusent le fait accompli, la situation économique difficile de son pays, le cas de l'ex-président réclamé par la Cour pénale internationale et les relations avec la communauté internationale. Cette dernière veut des assurances sur la préservation de l'intégrité physique des dirigeants arrêtés, dont le Premier ministre, mais aussi que l'armée ne s'éternise pas au pouvoir.

A Khartoum comme à Bamako, Conakry et dans une certaine mesure N'Djamena, les reculs observés méritent d'être analysés avec prudence et profondeur, d'autant qu'ils mettent à mal un état d'esprit successoral par le vote qui a marché presque partout sur le continent jusqu'à présent en dépit de quelques dysfonctionnements.

Les Dépêches de Brazzaville

DROITS DE L'ENFANT

L'Unicef sollicite l'implication de l'Assemblée nationale

Reçue en audience le 26 octobre à Brazzaville par le président de la chambre basse du Parlement, Isidore Mvouba, la représentante de l'Unicef au Congo, Chantal Umutoni, a sollicité l'appui de cette institution dans le cadre des actions de plaidoyer à mener pour la promotion des droits de l'enfant.



Isidore Mvouba et Chantal Umutoni

« Nous avons discuté de plusieurs textes de lois relatifs à la protection des droits de l'enfant, des actions de plaidoyer que le président de l'Assemblée nationale va nous appuyer pour la promotion des droits de l'enfant et pour s'assurer que chaque enfant congolais jouit de ses droits », a expliqué la représentante de l'Unicef au Congo.

Chargée de la mise en œuvre de la Convention relative aux droits de l'enfant, l'Unicef estime que l'Assemblée nationale est un partenaire privilégié pour la promotion de ce texte. En effet, les deux personnes ont discuté de sa mise en œuvre qui comporte beaucoup de sujets. Elles ont également évoqué la question du renouvellement du Parlement des enfants dont le mandat a ex-

piré depuis quelques années.

Interrogée sur l'apport de l'Unicef pour faire revivre ce parlement qui ne siège plus, Chantal Umutoni a indiqué que cette agence onusienne est en train de travailler avec le ministère des Affaires sociales qui a la charge d'organiser le fonctionnement du Parlement des enfants. Cet accompagnement repose sur la promulgation du décret portant organisation et fonctionnement de ce Parlement. « Nous sommes en train de travailler avec le ministère des Affaires sociales en l'accompagnant du point de vue technique et financier pour pouvoir organiser les élections des jeunes députés et nous espérons avoir un nouveau Parlement des enfants en 2022 », a-t-elle conclu.

Parfait Wilfried Douniama

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dorly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

RÉSERVE DU LAC TÉLÉ

Vingt ans d'engagement pour la protection des tourbières et contre le braconnage

L'unique réserve communautaire du Congo, d'environ 4 400 km² dans le département de la Likouala, vient de fêter ses vingt années d'existence. L'occasion de saluer une « fructueuse » collaboration entre l'ONG internationale WCS et le ministère de l'Économie forestière pour la conservation du patrimoine naturel.

La réserve communautaire du Lac Télé se trouve sur la plus grande tourbière tropicale au monde, qui séquestre près de trente milliards de tonnes de carbone nécessaire pour l'équilibre climatique. Elle est composée de divers paysages tels que les forêts marécageuses, les savanes inondables, les prairies flottantes et tourbières boisées, recelant une flore et une faune riches en espèces rares et menacées d'extinction.

La particularité de cette aire protégée est qu'elle favorise la coexistence entre les quelque 20 000 personnes riveraines, réparties dans 27 villages, vivant en majorité de pêche et d'agriculture, et les animaux sauvages, notamment certaines espèces symboliques d'oiseaux et de grands mammifères (l'anhinga d'Afrique, l'éléphant de forêt, ou encore l'hippopotame). La plus haute densité de gorilles au monde a aussi été enregistrée dans la zone sud-est de la réserve, avec près de sept individus au km². On y trouve égale-



L'équipe de gestion de la réserve du Lac Télé DR

ment 375 espèces d'oiseaux et plus de 50 espèces animales menacées.

Créée en 2001, la réserve est le fruit d'un partenariat de cogestion entre l'État congolais et l'ONG internationale WCS (Wildlife conservation society), dédiée à la conservation de la faune et des lieux sauvages. « La guerre de 1997 a permis l'entrée d'armes de guerre dans la région, ce qui a provoqué l'augmentation du braconnage (...)

L'arrivée du projet de création de la réserve en 2000 était une nécessité », justifie Roger Mobongo, un des fondateurs de l'aire protégée.

Au cours de la rencontre commémorative, ce mi-octobre, le coordinateur communautaire, Gérard Bondoko, a insisté sur l'apport du projet de la réserve en matière de développement local. Les communautés ont appris des activités alternatives, de nouvelles techniques agricoles comme

la production de maïs, de manioc, d'arachides et de cacao. Aujourd'hui, ajoute-t-il, les gens qui avaient reçu des plants sont prêts à produire. Le but c'est d'amener les communautés à participer au développement de l'économie verte.

En matière d'emploi, au moins 55 personnes travaillent sur le site, en majorité natives de la réserve, faisant d'elle une des principales sources d'emplois de la région.

Il faut rappeler que la réserve du Lac Télé est inscrite sur la liste de la convention de Ramsar, relative aux zones humides d'importance internationale. Malgré les efforts de l'équipe de WCS pour assurer sa conservation, s'alarme Roger Mobongo, cette aire protégée fait face à des feux de brousse, qui affectent les habitats des animaux et risquent de provoquer l'ensablement des rivières.

Fiacre Kombo

CITÉ SCIENTIFIQUE

Le paiement des émoluments ne sera pas suspendu

La ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Edith Delphine Emmanuel, n'a pas instruit de suspendre les émoluments des agents non vaccinés de la Cité scientifique, contrairement à une note signée par le responsable de cette cité, le Dr Victor Kimpouni.

Sur les trois instructions contenues dans la note n°025 adressée aux directeurs des instituts de recherche au sein de la Cité scientifique, une a défrayé la chronique et continue de faire polémique : « Suspendre les émoluments financiers de tout agent non vacciné à date ». Le document est signé par le Dr Victor Kimpouni et date du 22 octobre 2021.

Seulement, la circulaire n°0364 du 26 juillet 2021 de la ministre de tutelle et la note d'information n°0429 du 24 août 2021 du directeur de cabinet auxquels le document signé par le Dr Victor Kimpouni fait référence n'ont pas



fait état de la suspension des émoluments des agents non vaccinés.

« L'accès dans les bureaux,

salles de cours et laboratoires est assujetti à la présentation de la preuve de vaccination

», peut-on lire sur la circu-

laire signée par la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique. Par

ailleurs, la note d'information du directeur de cabinet, Jean Omer Abolo, a quasiment abondé dans le même sens en appelant les responsables des structures sous tutelle à faire parvenir au cabinet les listes des agents vaccinés et non vaccinés.

Aux dernières nouvelles venues des sources concordantes, la ministre Edith Delphine Emmanuel a déclaré de nul effet la note faisant état de la suspension du paiement des émoluments aux agents non vaccinés. L'incompréhension, à ce sujet, entre la hiérarchie et les structures sous tutelle suscite des interrogations.

Rominique Makaya

DÉFENSE NATIONALE

Des antennes de communication opérationnelle à créer dans les zones militaires

La suggestion a été formulée à l'issue du premier séminaire de renforcement des capacités des personnels de communication de la Défense et de la sécurité, dont la cérémonie de clôture a été présidée par le directeur général des Affaires stratégiques et de la coopération militaire (Dgascom), le colonel Jean Aimé Ignoumba.

Trente-neuf participants ont pris part à la première édition du séminaire de renforcement des capacités articulé en deux ateliers : atelier des thématiques du lien «Armée et Nation» ; et l'atelier des techniques de communication (presse écrite, reportage, présentation télévision, prises de vues, photographie, montage). Au total, vingt intervenants, militaires, professionnels des médias, experts des Nations unies et civils ont constitué les différents panels.

Le conseiller international en Paix et développement des Nations unies, Stean Auguste Tshiband, prononçant l'allocution au nom du représentant du coordonnateur résident, a circonscrit le sens de ce séminaire qui a duré douze jours et montré son importance. « Nous voudrions ici rappeler que l'information peut être un outil de développement, de prévention et de consolidation de la paix. Elle peut être aussi un outil des agitations. D'où, le besoin d'avoir les gens formés ... », a-t-il souligné.

Pour les apprenants, cet enseignement a été une initiation pour certains, alors qu'il a paru être un rappel pour d'autres. « Par ailleurs, la répétition étant la mère des sciences, chacun de nous, dans la position de stagiaire, a profité des notions nouvelles, pouvant améliorer la pratique du métier. C'est pour cela que nous témoignons notre gratitude à monsieur le ministre de la Défense nationale, pour avoir bien voulu organiser ce stage. Ces remerciements



Des stagiaires et formateurs posant avec les officiels/Adiac

sont aussi adressés au bureau de coordination du développement des Nations unies et à tous ceux qui, tant soit peu, se sont investis pour la réalisation et le succès de cette activité. Mon regard est porté vers les organes de presse et l'ensemble des formateurs qui nous ont accompagnés», a indiqué le capitaine de corvette Claude Harmel Mampouya, officier communicant au cabinet du chef d'état-major général des Forces armées congolaises. Dans la perspective de parfaire le fonctionnement de la communication de défense au sein de la force publique, les apprenants ont formulé à l'endroit du ministre de la Défense nationale les suggestions constituant le résultat d'une maturité acquise, suite au gain du savoir généré par la formation qui

vient de s'achever. Il s'agit des suggestions ci-après : créer des antennes de communication opérationnelle dans les zones militaires de défense et dans les unités de la force publique ; procéder à la réouverture d'une imprimerie des armées assortie d'un laboratoire de traitement des images photographiques et vidéos ; pourvoir du matériel d'appoint aux différentes structures de communication afin d'améliorer la qualité des travaux produits ; procéder de façon répétitive au lancement de formation du genre en vue de raviver les connaissances techniques des pratiquants ; insérer le module de communication institutionnelle dans les différents stages locaux, en vue de présenter aux militaires, gendarmes et policiers l'intérêt de la communication et de susciter les vocations à ce métier.

Tout en sollicitant l'indulgence du Dgascom pour bien vouloir faire parvenir au ministre de la Défense nationale les suggestions supra évoquées, l'ensemble des stagiaires lui a remercié de l'appui qu'il sait leur accorder pour le succès des métiers de la communication. Clôturant ce séminaire, le Dgascom, représentant le ministre de la Défense nationale, a souligné la franche collaboration avec le Système des Nations unies au Congo, le Bureau régional des Nations unies pour les droits de l'homme et la démocratie en Afrique centrale. C'est grâce à eux que les trente-neuf participants ont pu bénéficier des exposés et des exercices pratiques en présentiel à Brazzaville. Ils ont également bénéficié des cours par visioconférence avec des formateurs résidant à l'étranger,

notamment au Cameroun et au Gabon. Les connaissances accumulées vont des bases éthiques du communicateur de la défense aux techniques audiovisuelles les plus performantes à ce jour, a-t-il indiqué. Il a rappelé aux officiers, sous-officiers et hommes de rang stagiaires que le commandement et la nation entière attendent d'eux, en leurs qualités respectives de reporters, rédacteurs, cameramen, photographes, monteurs et présentateurs, de porter l'idéal de la communication de défense partout où ils seront appelés à servir la nation au sein de la force publique dans le strict respect de l'obligation de réserve dans l'expression orale et écrite, des instructions du ministre de la Défense nationale et du règlement de discipline générale.

Bruno Okokana

MONNAIE

Le Nigeria lance une version numérique du Naira

Le pays lance officiellement une nouvelle version numérique de sa monnaie, l'eNaira, après avoir différé l'opération initialement prévue début octobre, a annoncé, le 25 octobre, le président nigérian, Muhammadu Buhari.

Avec le lancement de la nouvelle version de sa monnaie, le Nigeria, première économie d'Afrique en termes de produit intérieur brut et pays le plus peuplé du continent (plus de 200 millions d'habitants), fait figure de pionnier sur le continent, aux côtés du Ghana qui teste depuis septembre son e-Cedi, comme nouveau moyen d'échange.

« Nous sommes devenus le premier pays d'Afrique et l'un des premiers au monde à avoir introduit une monnaie numérique pour nos citoyens », a déclaré Muhammadu Buhari.

Plus d'inclusion financière

Le président a affirmé que cette nouvelle monnaie numérique améliorerait le commerce transfrontalier, l'inclusion financière pour les personnes en dehors de l'économie formelle et augmenterait les transferts de fonds.

Initialement prévu le 1er octobre, le lancement de l'eNaira avait été différé par la Banque centrale, invoquant les célébrations de l'anniversaire de l'indépendance du pays.

Les cryptomonnaies sont très utilisées

au Nigeria, classé en 2020 troisième utilisateur de monnaies virtuelles au monde après les États-Unis et la Russie, par une étude du cabinet de recherche spécialisé Statista.

Echapper à la dépréciation du Naira

Avec les cryptomonnaies, les Nigériens cherchent surtout à échapper à la dépréciation constante du Naira ces dernières années. Elles leur permettent également de recevoir plus facilement de l'argent de la diaspora ou de faire sortir leur épargne du pays.

A travers le monde, les banques centrales cherchent à créer des versions numériques de leurs monnaies, les CBDC, devant la croissance des paiements effectués en ligne et pour concurrencer les cryptomonnaies qui échappent à tout contrôle étatique ou des régulateurs mondiaux.

L'an dernier, la Chine est devenue la première économie majeure à lancer la version test d'une monnaie numérique. Depuis, au moins cinq pays ont lancé leur monnaie virtuelle, selon le groupe de réflexion américain Atlantic Council.

Josiane Mambou Loukoula

COVID-19

Dix ambulances médicalisées pour faciliter la mobilité des agents de santé

Le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, a réceptionné, le 26 octobre à Brazzaville, de la Banque mondiale, dix ambulances médicalisées et un véhicule de transport de médicaments. Ces moyens roulants, d'une valeur de 414 millions F CFA, vont faciliter l'intervention médicale du personnel soignant dans la prise en charge des cas de covid-19.

Le matériel reçu est composé de dix ambulances médicalisées et d'un véhicule de transport de médicament flambant neuf. Il a été financé par la Banque mondiale à hauteur de 11 310 000 dollars américains, soit environ 414 millions F CFA. Ces moyens roulants sont acquis dans le cadre du Projet de riposte d'urgence Covid-19 (Pruc-19), mis en œuvre depuis le 4 juin 2020 entre le gouvernement et l'Unicef. Ils seront affectés dans quelques hôpitaux de base et de districts sanitaires du

pays.

Ces véhicules sont destinés, entre autres, à l'hôpital de référence de Talangaï pour Brazzaville ; l'hôpital de référence d'Impfondo ; l'hôpital de base de Ouessou ; les Centres de santé intégrés de Siafoumou à Pointe-Noire, ceux d'Epéna, de Bétou-Enyellé dans le département de la Likouala ainsi que celui d'Igné dans le Pool.

« Le matériel roulant que nous remettons ce jour au gouvernement, d'une valeur d'environ 414 millions de F CFA, est compo-

sé de dix ambulances médicalisées et d'un véhicule de transport de médicaments et des produits médicaux. L'unité de coordination du Pruc, qui vise à renforcer les actions du gouvernement en matière de lutte contre la covid-19, reste convaincue que ce matériel va, tant soit peu, améliorer l'intervention des agents de santé », a indiqué Jean-Pierre Okandzé-Elenga, coordonnateur du Pruc.

Réceptionnant ces ambulances, en présence des re-

présentants des agences du système des Nations unies, des cadres de son département et des directeurs départementaux des soins et services de santé, le ministre de la Santé et de la Population s'est réjoui du prêt de la Banque mondiale.

« Dans un contexte mondial marqué par l'urgence sanitaire due au coronavirus, la Banque mondiale a concédé au Congo un prêt concessionnel de onze millions trois cent mille dollars américains. Celui-ci permettra de sa-

tisfaire les besoins de santé publique dans le pays et de renforcer des actions du gouvernement dans la prévention, la surveillance épidémiologique, la détection précoce et la confirmation des cas », s'est réjoui Gilbert Mokoki.

Il a précisé que l'acquisition de ces moyens roulants rentre dans le cadre de l'opération «Coup de poing» et permettra de contribuer à l'amélioration de la prise en charge des malades. Il a souhaité que ceux-ci soient utilisés à bon escient.

Firmin Oyé

SANTÉ

La Fondation Bill et Melinda Gates va financer la première pilule traitant la covid-19

La Fondation Bill et Melinda Gates a annoncé qu'elle investirait 120 millions de dollars pour améliorer l'accès aux versions génériques de la pilule antivirale covid-19 du fabricant de médicaments Merck pour les pays à faible revenu, si le médicament venait à être approuvé par les régulateurs.

La fondation Bill et Melinda Gates n'avait pas encore déterminé comment elle allouerait l'argent, mais elle utiliserait les fonds pour « soutenir la gamme d'activités nécessaires, afin de développer et fabriquer des versions génériques » du médicament, le Molnupiravir, a-t-elle indiqué dans un communiqué. Merck a concédé sa technologie sous licence à des fabricants de médicaments génériques en Inde. En vertu de l'accord, la société a déclaré qu'elle offrirait des licences aux fabricants pour fournir le médicament à l'Inde et à plus de cent autres pays à revenu faible et intermédiaire. La quantité du médicament générique, qui pourrait être disponible à l'utilisation, n'a pas été déterminée.

Le financement sera également destiné à aider à préparer les voies réglementaires, de livraison et autres afin de rendre la pilule plus acces-

sible, si elle devient disponible, a souligné la fondation. La Food and Drug Administration n'a pas autorisé la pilule. Ses experts externes devraient se réunir le 30 novembre pour examiner le médicament. S'il est autorisé par les régulateurs, le médicament sera la première pilule disponible pour traiter la covid-19. Le président du programme de santé mondiale de la fondation, Trevor Mundel, estime que les fabricants de génériques n'augmenteront pas leur fabrication, à moins de savoir qu'il y aura une demande, et attendront l'année prochaine pour commencer la production.

« Nous voulons qu'ils n'attendent pas. Donc, cet argent sert à les rendre actifs maintenant », a déclaré Trevor Mundel, affirmant que les études doivent être reproduites dans d'autres pays afin que les responsables puissent se familiariser davantage avec

le médicament. « Sinon, les travailleurs de la santé et les médecins n'auront pas cette demande refoulée qui conduira à une adoption immédiate, comme ce sera le cas ailleurs », a-t-il ajouté. Les premiers résultats de la pilule montraient que les patients à haut risque qui l'avaient reçue dans les cinq jours suivant les symptômes da covid-19 avaient environ la moitié du taux d'hospitalisation et de décès, ont déclaré Merck et son partenaire Ridgeback Biotherapeutics. Pour Lawrence Gostin, professeur de droit de la santé mondiale à l'Université de Georgetown, il est bon et avantageux d'aider la fabrication des pilules à l'étranger. Car, la capacité de l'Inde à augmenter la production suffisamment et rapidement pour approvisionner les pays à revenu intermédiaire et faible sera « un énorme défi».

Noël Ndong

CORNE DE L'AFRIQUE

L'Union africaine suspend le Soudan de ses instances

L'Union africaine (UA) a annoncé mercredi qu'elle suspendait avec effet immédiat le Soudan de ses instances, ceci jusqu'à la restauration effective des autorités de transition, codirigée par des civils.

Le Conseil de paix et de sécurité de l'UA a indiqué dans un communiqué que cette décision avait été prise en raison du «*changement inconstitutionnel de gouvernement*», qu'il qualifie d'affront aux valeurs partagées et aux normes démocratiques de l'UA.

Le général Abdel Fattah al-Bourhane, chef d'état-major de l'armée soudanaise, a proclamé lundi l'état d'urgence dans le pays, dissous le Conseil souverain de transition et le gouvernement, limogé les gouverneurs régionaux. Depuis, les manifestants sont descendus dans les rues de Khartoum, la capitale, dénonçant les mesures du général Bourhane et réclamant un gouvernement civil.

Après la chute du président Omar el-Béchir en avril 2019, le pays est entré dans une phase de transition de 39 mois, sous la houlette d'une autorité intérimaire regroupant civils et militaires. Cette phase devait s'achever en 2023 par la tenue d'élections et la formation d'un nouveau gouvernement.

L'UA a indiqué mercredi qu'elle comptait envoyer une mission au Soudan afin d'y rencontrer tous les acteurs et essayer de trouver une solution à l'amiable pour résoudre l'impasse politique.

HYDROCARBURES

Maurice se prépare à l'exploration pétrolière dans sa zone économique exclusive

Un projet de loi pour l'exploration pétrolière dans la Zone économique exclusive (ZEE) de Maurice a été présenté mardi au Parlement par le Premier ministre Pravind Jugnauth.

L'Offshore Petroleum Bill remplace le Petroleum Act qui datait de 1970. Le projet de loi fait provision pour que le département du plateau continental, de l'administration et de l'exploration des zones maritimes du bureau du Premier ministre en soit l'autorité régulatrice.

Ce département administrera les activités pétrolières dans les zones maritimes. Il régulera et gèrera les activités pétrolières, et sera responsable de l'octroi de permis de prospection, d'exploration, de rétention et de production. «*Si toutes les conditions sont réunies, la prospection de notre ZEE devrait être terminée d'ici cinq ans. Mais les résultats viendront au fur et à mesure que la prospection avance*», a expliqué une source du département proche du dossier.

Les autorités mauriciennes affichent une certaine confiance par rapport à la présence d'hydrocarbures dans la ZEE mauricienne.

Xinhua

COP26

Efforts et engagements climatiques de la Fédération de Russie

La 26e Conférence sur les changements climatiques (COP26), qui s'ouvrira à Glasgow le 1 novembre, va se pencher sur les défis d'environnement qui exigent un travail responsable de chaque pays en vue de réaliser les objectifs communs.



La Russie fait partie du peloton des Etats pour sa contribution à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Dans les années 1990-1995 la Russie a diminué ses émissions de 30%. Au cours des 20 dernières années elles sont toujours restées au niveau de 70% par rapport à l'année 1990, qui est celui de référence, tandis que le PIB national pour la même période a augmenté de 75%. La contribution de la Russie pour les années à venir sera de contenir ses émissions de gaz d'ici 2030 au niveau atteint. Ainsi les émissions resteront-elles à un niveau très bas pour un délai total de 35 ans. L'objectif stratégique à long terme est de parvenir à la neutralité du carbone de l'économie russe au plus tard vers 2060.

Les questions de protection du climat sont étroitement liées aux plans de développement économique, notamment dans les secteurs de l'énergie, du pétrole et du gaz. L'une des priorités est le développement de l'énergie verte. Plus de 37 % de l'énergie en Russie est produite par les centrales nucléaires, hydroélectriques, éoliennes et solaires. Il est à noter que les émissions de gaz à effet de serre des centrales nucléaires sont proches de zéro et l'empreinte de carbone est inférieure à celle des installations de l'énergie solaire. La Russie a une riche expérience dans les technologies nucléaires, ce qui ouvre de larges perspectives en matière d'énergie verte. La Russie développe l'énergie nucléaire sur son territoire, mais aussi elle construit des centrales nucléaires et exporte des technologies dans d'autres pays, apportant ainsi une contribution tangible pour décarboniser le secteur énergétique mondial. Outre l'énergie nucléaire, pour produire l'électricité on met l'accent sur le gaz naturel qui parmi les combustibles fossiles est écologiquement le plus propre.

Dans le secteur du pétrole et du gaz, la Russie met en œuvre des projets

qui réduisent l'impact climatique. Notamment les sociétés pétrolières russes ont quasiment renoncé à la pratique d'incinérer en torche le gaz lié à l'extraction de pétrole.

Une simple réduction de la quantité de gaz à effet de serre émis dans l'atmosphère ne suffit pas pour résoudre le problème du réchauffement de la Planète. Un autre facteur important est le niveau d'absorption. À cet égard, la Russie apporte une contribution combien importante à l'absorption des émissions mondiales : d'immenses forêts et tourbières russes absorbent 2,5 milliards de tonnes du dioxyde de carbone par an. Entre 1990 et 2020, la Russie a augmenté sa superficie forestière, qui est passée de 8,09 à 8,15 millions de kilomètres carrés. Et on ne va pas s'arrêter dans cette action de reboisement visant à élargir notre espace forestier.

À la veille de la COP26 la Russie insiste sur le principe que l'ordre du jour climatique ne doit pas devenir un instrument pour promouvoir les intérêts économiques et politiques de certains Etats. Par contre il importe de créer le règlement climatique clair, juste, compréhensible et égal pour tous. Ce règlement doit tenir compte du rôle et de la contribution réelle de chaque pays dans le contexte climatique. Cela sur la base des modèles universellement reconnus de calcul et de monitoring des émissions et de l'absorption de gaz à effet de serre. Et il est évident que les projets liés aux efforts dans le domaine climatique ne peuvent pas faire objet des sanctions politiquement motivées.

Guéorguy TCHEPIK

**Ambassadeur de la Fédération de Russie
en République du Congo**

RESTRUCTURATION DE LA DETTE

Le FMI exhorte le G20 à accélérer l'aide en faveur des pays en développement

La directrice générale du FMI, Kristalina Georgieva, a exhorté mercredi le G20 à accélérer la mise en œuvre du cadre commun destiné à restructurer la dette des pays les plus fragiles.

Au début de la pandémie, les pays riches du G20 avaient offert aux pays pauvres un moratoire sur le paiement du service de leur dette, jusqu'à la fin de l'année, avant de le prolonger jusqu'à la fin 2021. Parallèlement à cette initiative de suspension du service de la dette (DSSI), ils avaient créé, en novembre 2020, un cadre commun destiné à restructurer voire annuler la dette des pays qui en feraient la demande. Mais pour l'heure, les créanciers privés, en particulier chinois, freinent sa mise en œuvre.

« Nous devons accélérer la mise en œuvre du cadre commun du G20 »,

souligne Kristalina Georgieva dans un message publié en amont de la réunion du G20 en fin de semaine à Rome. Elle ajoute qu'il est essentiel de clarifier davantage la manière d'utiliser ce cadre et d'inciter les pays débiteurs à faire une demande dès qu'il y a des signes clairs d'aggravation de surendettement.

« Un engagement précoce avec tous les créanciers, y compris le secteur privé, et des délais plus rapides pour le règlement de la dette feront une différence dans le rôle et l'attractivité du cadre commun », a-t-elle également commenté.

Le président de la Banque mondiale,

David Malpass, avait alerté mi-octobre, lors des réunions d'automne, sur les risques de surendettement des pays pauvres au sortir de la pandémie, exhortant à une approche globale du problème de la dette y compris sa réduction. Il avait alors souligné l'urgence à agir alors que le DSSI expire fin décembre et pressé tous les acteurs à mettre en œuvre le cadre commun qui permettra d'offrir une assistance aux pays éligibles au DSSI après l'expiration du programme.

Plus de 40 pays ont reçu un allègement DSSI totalisant 5 milliards de dollars depuis son entrée en vigueur en mai

2020, selon les données de la Banque mondiale.

Les encours de la dette extérieure des pays éligibles au DSSI ont augmenté, en moyenne, de 12% pour atteindre 860 milliards de dollars en 2020, selon un rapport de l'institution publié plus tôt ce mois-ci.

« Même si la reprise économique mondiale se poursuit, trop de pays souffrent encore gravement », a noté mercredi Kristalina Georgieva. « Dans cette situation précaire, il ne faut pas demander aux nations vulnérables de choisir entre payer les créanciers et fournir des soins de santé ».

D'après AFP

SOUDAN

Les Etats-Unis et l'UE appellent à la restauration du gouvernement

Washington et l'Union européenne (UE) viennent de suspendre sept cents millions de dollars pour le premier et cinq cents millions d'euros d'aide au Soudan pour la seconde et ont appelé à la restauration du gouvernement en réponse au coup d'Etat militaire.

Pour le Département d'Etat, tout changement du gouvernement de transition par la force risque de compromettre l'aide dans les relations bilatérales de manière plus générale. Ainsi, les États-Unis suspendent le versement de sept cents millions de dollars de fonds d'urgence. Le porte-parole Ned Price a condamné le putsch. Il a confirmé que la distribution de l'ensemble de l'aide serait mise en pause, les fonds étant « destinés à soutenir la transition démocratique du pays ». Il a appelé les forces armées soudanaises à libérer immédiatement les personnes arrêtées, dont le Premier ministre Abdallah Hamdok, et à restituer le pouvoir au gouvernement de transition dirigé par des civils. Ce gouvernement, a déclaré Ned Price, « représente la volonté du peuple soudanais, comme l'ont montré les importantes manifestations pacifiques de soutien du 21 octobre ».

Ajoutant : « Nous reconnaissons les griefs légitimes concernant le rythme de la transition, mais le limogeage des membres du gouvernement par le président du Conseil souverain, Abdelfattah Al-Burhan, et la dissolution des institutions gouvernementales, vont à l'encontre des aspirations démocratiques du peuple soudanais ». Avant de conclure : « Les responsables militaires doivent immédiatement libérer et assurer la sécurité de tous les responsables politiques détenus, rétablir pleinement le gouvernement de transition dirigé par des civils et s'abstenir de toute violence contre les manifestants, notamment le recours à des tirs à balles réelles ».

Bruxelles menace également de couper les vivres au Soudan. Les financements de l'UE au Soudan se chiffrent à cinq cents millions d'euros. Elle réclame un rétablissement « immédiat » du gouvernement civil. Cette tentative de saper la transition du Soudan vers la démocratie est inacceptable. Si la situation n'est pas inversée immédiatement, il y aura de graves conséquences pour l'engagement de l'UE, y compris son soutien financier, averti le chef de la diplomatie européenne, Josep Borell, dans une déclaration au nom des vingt-sept. La mesure pourrait concerner les décaissements non encore effectués. Les vingt-sept peuvent également adopter des sanctions ciblées contre les auteurs du coup d'Etat, notamment le chef de l'armée, Abddel Fattah al-Burhane. L'ex-chef du gouvernement, Abdallah Hamdok, qui était retenu par le chef de l'armée, aurait regagné son domicile et serait en bonne santé. Plusieurs manifestants ont été tués par des tirs de soldats. Le président français, Emmanuel Macron, a condamné également le coup d'Etat et a appelé au respect de l'intégrité du Premier ministre et des dirigeants civils « avec la plus grande fermeté ». Le général Abdelfattah al-Burhan a déclaré l'état d'urgence et dissous le Conseil souverain, qui avait été créé pour diriger le pays après l'éviction de l'ancien président Omar el-Béchir en 2019.

N.Nd.

Au moins 4 morts dans les manifestations

Au moins quatre personnes ont été tuées et 80 blessées par des tirs de l'armée, le 25 octobre, à Khartoum lors de manifestations massives dénonçant un coup d'Etat et l'arrestation de la quasi-totalité des dirigeants civils, a indiqué un syndicat soudanais de médecins prodémocratiques.

Après que le général Abdel Fattah al-Burhane a dissous les autorités de transition dans un putsch dénoncé à l'international, le Premier ministre Abdallah Hamdok, son épouse, nombre de ses ministres et tous les membres civils du Conseil de souveraineté sont toujours aux mains des militaires, a indiqué son bureau.

La rue, elle, bien décidée à ne pas voir s'échapper la transition démocratique qu'elle pensait voir naître en renversant en 2019 le dictateur Omar el-Béchir, continuait lundi de crier son opposition au coup de force de l'armée.

« Le peuple a choisi un Etat civil » et « non un pouvoir militaire », ont scandé les manifestants à Khartoum.

En avril 2019, l'armée a mis fin à 30 ans de pouvoir Béchir sous la pression d'une mobilisation de masse et, depuis août de la même année, le Conseil de souveraineté, composé équitablement de civils et de militaires, a pris la tête du pays, promettant les premières élections libres fin 2023.

Mais lundi matin, la télévision d'Etat a été prise par les militaires et à la mi-journée le général Abdel Fattah al-Burhane y est apparu, répétant qu'il souhaitait toujours « une transition vers un Etat civil et des élections libres en 2023 », malgré la relève de tous les dirigeants de leurs fonctions.

Le gouvernement est dissout, de même que le Conseil de souveraineté ; les préfets et ministres sont limogés, et l'état d'urgence est déclaré dans tout le pays, a déclaré le général.

Désobéissance civile

En fin d'après-midi, un syndicat de médecins pro-démocratie recensait « trois morts et plus de 80 blessés »



Depuis lundi, au moins trois manifestants ont été tués par des balles « tirées par les forces armées » AFP

par des balles « de l'armée » alors que des milliers de Soudanais continuent d'appeler à la « désobéissance civile » et à la « grève générale », faisant écho à l'appel du bureau de M. Hamdok à « manifester » contre le « coup d'Etat » pour « sauver » la « révolution » de 2019.

Craignant pour la vie du chef de gouvernement dont de nombreuses capitales réclament la libération, le bureau de Abdallah Hamdok a averti que les autorités militaires portaient « l'entière responsabilité » de son sort dans un pays déjà secoué par un coup d'Etat manqué il y a un mois.

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a condamné le « coup d'Etat militaire », exhortant à la « libération immédiate du Premier ministre Hamdok et de tous les autres dirigeants » arrêtés ainsi qu'au respect de la « charte constitutionnelle ». Ce texte signé par tous les acteurs anti-Béchir en 2019 prévoit des élections fin 2023 et une transition civile, à laquelle le général Burhane a dit être toujours engagé une fois un nouveau gouvernement et un nouveau Conseil de souveraineté nommés. Face aux critiques qui s'accroissent à

l'étranger, le général Burhane a donné un gage de poids : il s'est engagé à respecter les accords internationaux signés par le Soudan, l'un des quatre Etats arabes à avoir récemment décidé de reconnaître Israël.

« On ne quittera pas la rue »

Dans les rues de Khartoum, de nombreux Soudanais fustigent depuis tôt le matin le général Burhane. « Nous refusons le régime militaire et sommes prêts à sacrifier nos vies pour la transition démocratique », a juré Haitham Mohamed, l'un d'eux, à l'AFP. « On ne quittera pas la rue avant le retour du gouvernement civil », a affirmé Sawsan Bachir, sous la nuée de drapeaux soudanais.

La tension était montée dernièrement entre les deux camps. Le 16 octobre, des pro-armée ont planté leurs tentes devant le palais présidentiel où siègent les autorités de transition. En réponse, le 21 octobre, des pro-civils sont joyeusement descendus par dizaines de milliers dans les rues du pays pour, disaient-ils, « sauver » leur « révolution ».

Josiane Mambou Loukoula et AFP

DIPLOMATIE

Deuxième réunion ministérielle conjointe à Kigali entre l'UA et l'UE

La capitale de la République du Rwanda a abrité, le 26 octobre, la deuxième réunion ministérielle conjointe Union africaine (UA)-Union européenne (UE); une réunion précédée, le 25 octobre, par les travaux des experts et hauts fonctionnaires des deux institutions.

Près d'une centaine de ministres en charge des Affaires étrangères ainsi que des représentants des organisations régionales et sous-régionales ont pris part à la réunion. La délégation congolaise était conduite par Guy Nestor Itoua, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire en République du Rwanda, représentant Jean-Claude Gakosso, ministre des Affaires étrangères, de la Francophonie et des Congolais de l'étranger, empêché.

Cette deuxième réunion ministérielle conjointe s'inscrivait dans le cadre de l'évaluation de la mise en œuvre des domaines prioritaires définis dans la Déclaration d'Abidjan de 2017, issue du cinquième sommet des chefs d'État et de gouvernement de l'UA et l'UE tenu les 17 et 18 novembre 2017. Il s'est agi notamment de l'examen des documents ci-après : document n°1 portant sur le renforcement de la résilience, de la paix, de la sécurité et de la gouvernance, et sur la migration et la mobilité ; document n°2 portant sur la mobilisation des investissements pour la transformation structurelle durable de l'Afrique et l'investissement dans les personnes



La délégation congolaise autour de l'ambassadeur Guy-Nestor Itoua, lors de la réunion ministérielle conjointe UA-UE à Kigali, octobre 2021

- éducation, science, technologie et développement des compétences.

Au terme des deux jours de fructueuses discussions, les deux parties ont adopté un communiqué conjoint s'articulant autour des différents axes de coopération en lien avec les domaines prioritaires déclinés dans les documents sus-cités.

Concernant le premier domaine, la plupart des délégations ont appelé au renforcement du partenariat entre les deux continents afin de relever les défis liés à la paix, la sécurité, la migration et la mobilité.

Par ailleurs, plusieurs délégations ont soulevé les préoccupations concernant la gouvernance en Afrique. Elles ont plaidé pour cela en faveur du respect des Constitutions et de l'alternance démocratique.

S'agissant du deuxième domaine, les délégations africaines ont appelé l'UE à mobiliser plus de ressources en vue d'intensifier les investissements pour la reprise économique post Covid-19. Elles ont exprimé leurs préoccupations sur l'accès équitable aux vaccins et appelé à la reconnaissance des vaccins administrés en Afrique et des certificats de vaccination.

Les délégations africaines ont, en outre, appelé au déploiement des doses supplémentaires de vaccins et au renforcement des capacités pour la production des vaccins sur le continent.

Enfin, sur proposition du Rwanda, les deux délégations sont convenues de la nécessité de la mise en place d'un comité conjoint de suivi et d'évaluation des engagements pris lors des différentes rencontres.

Dans son intervention, le chef de la délégation congolaise a formulé les recommandations ci-après en guise de contributions à la discussion : booster l'emploi des jeunes

afin de garantir leur avenir ; œuvrer pour la fabrication des vaccins en Afrique ; mener des actions conjointes avec l'UE en vue de surmonter les défis sécuritaires et humanitaires communs intensifier les investissements en Afrique.

La partie européenne a émis le souhait d'intégrer la transition verte et la transformation numérique dans les domaines prioritaires de son partenariat avec l'Afrique.

Les travaux ont été sanctionnés par un communiqué conjoint adopté par consensus, qui retrace les engagements des parties et lance les perspectives d'un partenariat renforcé et mutuellement bénéfique. Il est prévu la tenue du sixième Sommet des chefs d'État et de gouvernement à Bruxelles, les 17 et 18 février 2022. Il sera précédé de la troisième réunion ministérielle.

La deuxième réunion ministérielle a été un véritable succès au regard du nombre de participants et du niveau de représentation. À juste titre, elle vient de jeter les bases d'un partenariat fort et renforcé au service des peuples de nos deux continents, assure-t-on.

Marie Alfred Ngoma

NÉCROLOGIE

Le secrétaire général de la Société de participation et de prestations de services du Congo (Soppresco-Sarl) a la profonde douleur d'annoncer aux partenaires, amis et connaissances, le décès de Thomas Mbassi-Nkouka, directeur général, associé de la Soppresco, survenu le mercredi 20 octobre 2021 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient à son domicile, sis n°33, rue Maléla Bombé, à Diata-Château d'eau (vers le domicile du général Mokoko).

La direction générale et les agents de la Soppresco présentent leurs condoléances les plus attristées à la famille de l'illustre disparu.

Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.

Le secrétaire général
R.S. Yvon Boueta.



REMERCIEMENTS



Mme Raïssa Angombo, agent des Dépêches de Brazzaville, les enfants Angombo et famille, remercient très sincèrement les parents, amis, connaissances et collègues, pour leurs aides multiformes à l'occasion de la disparition de leur père, oncle et grand père, Alain Gustave Angombo (Papa Score AGA).

L'inhumation a eu lieu le lundi 18 octobre au cimetière du Centre-ville.

À tous, notre inoubliable gratitude. Que Dieu vous bénisse. Merci.

Augustine Badi, Alain Badi, Alain Mackoundou, Deslianes Dianzinga, Arnaud Dianzinga, Kabu Dianzinga et la famille Nsundi annoncent aux parents, amis et connaissances le décès de leur frère, oncle et père, Paul Denguika (professeur à la retraite de l'Université Marien-Ngouabi), le mercredi 20 octobre à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient à son domicile sis à Kinsoundi (Armée du Salut, croisement de la rue Mampouya-Patrice et l'avenue de Minvoumba).

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



RDC-ISRAËL

Félix Tshisekeedi au centre d'un sensible enjeu géopolitique

Entre son statut de président de la République démocratique du Congo (RDC) à la recherche de partenaires économiques ainsi que d'un nouvel élan diplomatique pour son pays et sa position de président de l'Union africaine (UA) dont certains pays membres soutiennent la cause palestinienne, Félix Tshisekeedi, avec sa visite en Israël, place son pays et lui-même au cœur d'un sensible enjeu géopolitique.

Le président de la RDC et président en exercice de l'UA est en visite en Israël depuis le 25 octobre. Rendant visite le 26 octobre au président israélien, Isaac Herzog, ce dernier lui a promis de veiller à la réouverture de l'ambassade d'Israël à Kinshasa. Pour sa part, Félix Tshisekeedi a déclaré, le 27 octobre dans la matinée, qu'il souhaitait resserrer les liens avec Israël dans les domaines de la sécurité, de l'agriculture, des infrastructures et de la technologie numérique. S'adressant à la presse à la résidence du président israélien à Jérusalem aux côtés de son homologue Isaac Herzog, le président congolais a déclaré que son pays veut développer les meilleures relations possibles avec Israël.

Reprise des relations diplomatiques

En mars 2020 à Washington, pendant son discours devant l'American Israel Public Affairs Committee, le Comité des affaires publiques israélo-américaines, le principal lobby pro-Israël aux Etats-Unis, Félix Tshisekeedi avait déjà annoncé une reprise au plus haut niveau des relations diplomatiques entre la RDC et Israël, avec notamment la nomination d'un ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, après plus de vingt ans, et l'ouverture d'une section économique de l'ambassade à Jérusalem. L'ambassade de la RDC en Israël est actuellement dirigée par un chargé d'affaires. « J'ai été heureux d'entendre l'année dernière votre décision de nommer un ambassadeur en Israël et d'ouvrir une section économique à Jérusalem. Il existe un énorme potentiel de collaboration entre Israël et vous et votre pays, et nous ferons tout pour apporter une bénédiction pour nous tous », a réagi Isaac Herzog lors de sa rencontre avec Félix Tshisekeedi, le 27 octobre, indique le site Times of Israël.

Au cours de brèves remarques avant leur réunion de travail, Isaac Herzog a indiqué : « Mon père était le sixième président de l'État d'Israël, dont la première visite d'État a eu lieu dans votre pays en 1984, et maintenant le premier président à effectuer une visite d'État de ma présidence, c'est vous ».

Un statut d'observateur d'Israël qui divise au sein de l'UA

Par ailleurs, Isaac Herzog a remercié son homologue congolais

pour avoir défendu Israël aux Nations unies et pour avoir soutenu l'adhésion d'Israël à l'UA en tant qu'État observateur. En effet, le 22 juillet 2021, Israël est devenu membre de l'UA avec un statut d'observateur. Aleli Admasu, ambassadeur israélien à Addis-Abeba, a présenté ses lettres de créances au président de la Commission de l'UA, Moussa Faki Mahamat, et a soumis la charte d'Israël en tant que membre observateur à cette organisation. La décision de Moussa Faki d'accorder le statut d'observateur à l'État hébreu a suscité un tollé chez certains pays comme l'Afrique du Sud, la Mauritanie, l'Égypte, l'Algérie, la Tunisie, la Libye, les Comores et Djibouti, qui ont déposé des objections formelles auprès de l'UA. Plusieurs pays membres de l'UA ont déclaré qu'aucune consultation générale n'a été menée auprès des cinquante-cinq États membres, avant que Moussa Faki ne prenne la décision de faire d'Israël un État membre, statut que l'État hébreu a perdu en 1973, lorsque tous les pays membres de l'Organisation de l'unité africaine, ancêtre de l'UA, avaient rompu leurs relations diplomatiques avec Israël, en solidarité avec l'Égypte dont une partie du territoire, le Sinaï, était occupée par l'armée israélienne suite à la guerre de Kippour. Dans une tribune, Hanan Jarrar, l'ambassadrice palestinienne en Afrique du Sud, en Namibie, au Lesotho et au Malawi, a estimé qu'« il est impensable que certains États membres de l'UA – qui sont eux-mêmes issus d'histoires douloureuses de colonialisme et d'occupation – soutiennent ouvertement la présence d'une puissance coloniale moderne comme Israël en leur sein ».

UA : une réunion « chaotique » des ministres des Affaires étrangères

Par ailleurs, lors de la réunion du Conseil exécutif des 14 et 15 octobre, à laquelle ont participé les ministres africains des Affaires étrangères au siège de l'UA, dans la capitale éthiopienne, Addis-Abeba, la décision concernant l'accréditation d'Israël auprès de l'UA a été reportée jusqu'à la réunion des chefs d'État africains au début de l'année prochaine. En effet, dans une tribune publiée sur le site Al Araby, l'écrivaine Suraya Dadoo, basée en Afrique du Sud, et qui se demande si la RDC a un agenda caché, indique que la réunion du comité exécutif était présidée par le ministre des



Le président de la RDC à l'Union africaine

Affaires étrangères Christophe Lutundula, dont le pays assure actuellement la présidence tournante de l'UA. Lors de la session d'ouverture de la réunion du comité exécutif, où l'ordre du jour était en cours de finalisation, indique l'écrivaine, Christophe Lutundula a tenté de faire reléguer la discussion sur l'accréditation d'Israël au dernier point de l'ordre du jour, sous la rubrique « Points d'information », plutôt que d'en faire une question à part entière. Suite aux objections de l'Afrique du Sud et de l'Algérie, poursuit Suraya Dadoo, Christophe Lutundula a été contraint d'inscrire l'accréditation d'Israël comme point à l'ordre du jour - bien qu'il s'agisse du dernier point d'un long ordre du jour. Le comportement de Lutundula, fait savoir l'écrivaine, a conduit certains diplomates à se demander s'il ne manipulait pas les pouvoirs et les processus de la présidence pour protéger l'accréditation d'Israël. Néanmoins, poursuit l'analyste, les États membres ont exprimé leur position sur l'accréditation d'Israël auprès de l'UA le 15 octobre en fin de journée, au cours d'une discussion animée, et parfois chaotique, qui a duré au-delà de minuit. Christophe Lutundula a alors annoncé qu'une décision serait prise sur la question lors du sommet des chefs d'État de l'UA au début de l'année prochaine, Israël restant accrédité auprès de l'UA jusqu'à cette date.

Conduite « consternante » du ministre des affaires étrangères de la RDC

gères de la RDC

Selon Suraya Dadoo, Christophe Lutundula a refusé d'entendre les propositions alternatives des membres et a mis fin à la réunion. Ce qui a suscité la colère et la confusion des membres, qui ont tenté - sans succès - de faire reprendre la réunion. Les diplomates présents lors de la discussion ont qualifié la conduite de Christophe Lutundula de « consternante », ajoutant qu'elle imitait l'unilatéralisme de Moussa Faki Mahamat. « Le patron de Lutundula, le président de la RDC Félix Tshisekeedi, est un fervent partisan de la normalisation avec Israël. S'adressant à la conférence de l'American Israel Public Affairs Committee en 2020, Tshisekeedi a qualifié Israël d'« inspiration », ajoutant que son soutien à Israël était motivé en partie par sa foi chrétienne », indique Suraya Dadoo. Pour sa part, le mouvement Boycott, désinvestissement et sanctions (BDS), mène une campagne qui vise le boycott d'Israël, a publié un tweet le 20 octobre, à la suite de cette réunion ministérielle de l'UA, en indiquant : « Le fait que Tshisekeedi va effectuer un voyage en Israël pour une visite de trois jours afin de discuter de l'approfondissement d'une relation déjà florissante en matière de sécurité et d'armement n'est pas une coïncidence ». BDS a également déclaré condamner la décision du ministre des Affaires étrangères de la RDC qui, selon lui, a unilatéralement maintenu

le statut d'observateur d'Israël jusqu'au prochain sommet des chefs d'État de l'UA. Pour sa part, le ministre algérien des Affaires étrangères, Ramtane Lemamra, a estimé que le débat qui a duré plusieurs heures entre les ministres africains des Affaires étrangères a mis en exergue la profonde division entre les États membres de l'UA. A cet effet, il a regretté que le proposition de l'Algérie et du Nigeria, ayant appelé immédiatement à remettre les choses à leurs places ait été contrée par le Maroc et certains de ses plus proches alliés dont la RDC.

Un prochain sommet de l'UA houleux

Le prochain sommet de l'UA, prévu en février 2022, risque donc d'être houleux sur la question du statut d'observateur d'Israël. Pour les Africains, cependant, il existe des inquiétudes quant aux effets à long terme que l'accréditation d'Israël aura sur l'unité de l'UA. « L'Union africaine, un organisme multi-Etats ayant pour tradition de prendre des décisions par consensus, a suspendu la discussion sur une question cruciale parce que le fossé était trop profond », a déclaré Na'eem Jeenah, directeur du Centre Afro-Moyen-Orient à Johannesburg. Pour lui, cette division pourrait s'enraciner sur un certain nombre d'autres questions litigieuses au sein de l'UA, divisant irrémédiablement cette institution panafricaine.

Patrick Ndongidi

DIRECT

PROGRAMME DU JOUR
JEUDI 28 OCTOBRE 2021

06.00 PLAYLIST NON STOP
08.00 FACE O MIRROIR
08.30 FF TALK SHOW
09.30 19.45 REDIFFUSION
10.15 REPORTERS CONGO
10.30 PLAYLIST NON STOP
12.00 ECOLE D'ART CONGO
12.30 BUSINESS AFRICA
13.00 PLAYLIST NON STOP
15.00 C-TECH CONGO
15.30 PLAYLIST NON STOP
16.00 CANAAN CLUB
16.30 PLAYLIST NON STOP
17.00 SOLOLA BIEN
18.00 TOP CLIPS CONGO
19.00 CDIRECT INSIDE
19.30 REPORTERS CONGO
19.45 L'EDITION 19.45

Une personnalité prestigieuse du monde de la politique décrypte l'actualité des 2 Congo sur le plateau.

20.30 NGEMBO AU CONGO
21.30 PLAYLIST NON STOP
22.00 SKETCH CONGOLAIS

NOTRE SELECTION

12.30 BUSINESS AFRICA



Le magazine de l'économie africaine

19.45 L'EDITION 19.45



Les infos du Congo vu du Congo et vu du monde

LES BOUQUETS

CANAL+

CANAL 334

EASY TV

CANAL 3

free

CANAL 449

DIRECT

PROGRAMME DU JOUR
VENDREDI 29 OCTOBRE 2021

06.00 PLAYLIST NON STOP
08.00 MWASI YA CONGO
08.30 FF TALK SHOW
09.30 19.45 REDIFFUSION
10.30 PLAYLIST NON STOP
12.00 SOLOLA BIEN
13.00 PROJECTEUR
13.30 TOP CLIPS CONGO
15.30 FACE O MIRROIR
16.30 CTECH CONGO
17.00 PLAYLIST NON STOP
18.00 CARRE MUSIC
18.45 WOMANITY CONGO
19.00 CDIRECT INSIDE
19.30 REPORTERS CONGO
19.45 L'EDITION 19.45

Une personnalité prestigieuse du monde de la politique décrypte l'actualité des 2 Congo sur le plateau.

20.30 DIASPORA MAG
21.00 TOP CLIPS CONGO
22.30 RAP-SIDE

NOTRE SELECTION

12.00 SOLOLA BIEN

EXCLUSIF



Le talk show sur les questions familiales de la diaspora

19.45 L'EDITION 19.45



Les infos du Congo vu du Congo et vu du monde

LES BOUQUETS

CANAL+

CANAL 334

EASY TV

CANAL 3

free

CANAL 449

NÉCROLOGIE

Siméon Ntsayouolo, agent des Dépêches de Brazzaville, et famille annoncent aux parents, amis et connaissances, le décès de leur tante, mère, soeur et grand-mère, Monique Louondzami, le 21 octobre 2021 à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n°51 bis, rue Kebara, à Talangai. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



Nestor N'Gampoula, journaliste aux Dépêches de Brazzaville, Paul Itoua, François Oko, les enfants Ondongo-Ondélé et Otto Ngambé ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances du décès de leur fille, mère, soeur et belle-soeur Ondongo-Ondélé Émilienne Françoise, survenu le 24 octobre à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient à Makabandilou, arrêt de bus Terre jaune (2e parcelle après le goudron). La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



Yanick Mbouma, agent des Dépêches de Brazzaville, les familles Ali, Yandza, Ongouya et Koubatsanga informent les parents, amis et connaissances du Congo et de l'étranger du décès de leur frère, père et oncle, le colonel Guy Jean-François Ali Yandza, survenu le samedi 23 octobre à Pointe-Noire. La veillée mortuaire se tient au n°35, de la rue Moussana Texaco-la Tsiémé. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



**UNE ADRESSE E-MAIL
 POUR NOUS ENVOYER VOS ANNONCES
 PLUS RAPIDEMENT**

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr

LES DÉPÊCHES
 DE BRAZZAVILLE

www.lesdepechesdebrazzaville.fr

ASSEMBLÉE NATIONALE

Le projet de loi relatif à l'aménagement du territoire déclaré recevable

Loin de solliciter comme d'habitude le délai de quarante-huit heures pour rencontrer les préoccupations de trente-six députés nationaux sur la défense du projet de loi relatif à l'aménagement du territoire, le 26 octobre à l'Assemblée nationale, le ministre d'État en charge de l'Aménagement du territoire, Me Guy Loando Mboyo, a répondu une heure après aux questions des élus du peuple. C'était au cours d'une plénière conduite par le premier vice-président de l'Assemblée nationale, Jean-Marc Kabund.

Le projet de loi relatif à l'aménagement du territoire a été déclaré recevable à l'unanimité et envoyé à la commission Aménagement du territoire, infrastructures et nouvelles technologies de l'information et de la communication pour examen approfondi endéans quinze jours. Ce, à la grande satisfaction du ministre d'État ayant dans ses attributions l'aménagement du territoire.

Dans son exposé sur l'économie de ce projet de loi, il a eu des mots justes pour solliciter l'adoption par les députés de cet instrument juridique en remplacement du décret du 20 juin 1957 sur l'urbanisme devenu obsolète à ce jour. *"Je vous prie, honorables députés, élus légitimes du peuple congolais, de recevoir et d'adopter cet important outil de planification spatiale de notre territoire national afin que nous puissions léguer aux générations futures un pays plus beau qu'avant"*, a-t-il plaidé.

Guy Loando a démontré l'importance de l'adoption de cet instrument juridique par les élus du peuple car, a-t-il dit, il favorisera la mise en œuvre des principes généraux, du cadre de mise en œuvre et du suivi-évaluation de la politique nationale d'aménagement du territoire en



Guy Loando présentant l'économie du projet de loi relatif à l'aménagement du territoire

les rendant opposables à tous pour une meilleure répartition des hommes et des activités en fonction des ressources naturelles renouvelables et non renouvelables.

Il permettra également de rendre possible le rétablissement des équilibres rompus

entre diverses régions du pays, les arbitrages intersectoriels et l'utilisation rationnelle des ressources naturelles pour le bien-être de la population.

Insistant sur le fait que le secteur de l'aménagement du territoire ne dispose pas d'une législation en adéquation avec

l'ordre institutionnel consacré par la Constitution du 18 février 2006 telle que modifiée à ce jour, Guy Loando Mboyo a soutenu obstinément que *"sans une planification spatiale, il n'est pas possible de concrétiser la vision de faire de la RDC un espace plus cohérent,*

plus attractif, plus compétitif économiquement, assurant le bien-être de sa population dans un environnement intégré et durable au cœur de l'Afrique et du monde".

Les grandes orientations du projet de loi relatif à l'aménagement du territoire

Le projet de loi comporte sept chapitres, subdivisés en quatre-vingt-un articles. Le premier chapitre porte sur des dispositions générales ; le deuxième sur le cadre institutionnel et des organes de l'aménagement du territoire ; le troisième sur les outils de planification spatiale, le quatrième sur le suivi et contrôle, le cinquième sur des mécanismes de financement. Quant au sixième chapitre, il concerne les poursuites, infractions et sanctions administratives. Le dernier chapitre s'appesantit sur les dispositions transitoires, abrogatoires et finales.

Gage de l'émergence d'une bonne planification spatiale, le projet de loi relatif à l'aménagement du territoire offre la garantie de l'existence d'un cadre normatif de nature à assurer la valorisation des ressources naturelles renouvelables et non renouvelables à travers le territoire national.

Blandine Lusimana

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



INDÉPENDANCE VACCINALE EN RDC

Un atelier se penche sur le mécanisme d'achat régulier des vaccins

Depuis le 25 octobre, il s'est ouvert à Kinshasa un atelier d'introduction d'initiative pour l'indépendance vaccinale (VII) en République démocratique du Congo.

La deuxième journée des travaux a été consacrée au mécanisme d'achat régulier et de l'approvisionnement, à temps record, des vaccins en République RDC par le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef). Ce mécanisme consiste à préfinancer le paiement des vaccins de routine. Ce qui permettra de réguler l'arrivée des vaccins en temps et en heure, pour qu'il n'y est plus rupture aussi bien au niveau central que provincial.

Pour ce faire l'Unicef, en tant que partenaire du gouvernement, s'engage à préfinancer la vaccination en RDC si et seulement si le gouvernement se met d'accord sur les garanties. « C'est un préfinancement gratuit », a précisé le représentant de l'Unicef, Édouard Beigberder. Une fois que les garanties seront signées et que les planifications seront adoptées par les ministères de la Santé publique, du Budget et des Finances, l'Unicef pourra démarrer avec le préfinancement», a-t-il ajouté.

Cet atelier qui s'achève ce 27 octobre connaît la participation du Programme élargi de la vaccination, de la Banque mondiale, de l'Organisation mondiale de la santé et de Gavi, mais aussi des cadres du ministère de la Santé publique, Hygiène et Prévention, du ministère du Budget et du ministère des Finances.

Blandine Lusimana



Un échantillon de participants à l'atelier

LINAFOOT/LIGUE 1

JSK domine RCK, Kuya accroche Renaissance

Deux matches de la 27e édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot) se sont joués, le 26 octobre, au stade des Martyrs de Kinshasa. En première explication, la Jeunesse Sportive de Kinshasa (JSK) a battu le Racing Club de Kinshasa (RCK) par deux buts à zéro, pour le compte de la 5e journée.



JSK plus fort que RCK dans un match des Kinois

Nicolas Ilondo Itaka a été auteur du doublé victorieux (58e et 83e mn) des joueurs de l'entraîneur Jean Claude Makanda. C'était son troisième but depuis le début de la saison. La JSK compte désormais huit points pour six matches livrés. RCK, coaché par Djene Ntumba, fait un début de saison catastrophique, avec seulement deux points glanés après cinq matches livrés.

Dans l'autre match de la journée, le FC Renaissance du Congo continue de courir derrière sa première victoire de la saison. Le club dirigé par Willy Mandala a été accroché par l'AC Kuya Sport du président Jeannot Binanu par un but partout. Mambote a ouvert la marque en première période pour les Renais, avant l'égalisation de Kuya en deuxième période, sur un but contre son camp d'un défenseur de Renaissance.

Renaissance continue de broyer du noir en ce début de saison, avec seulement trois points en cinq rencontres, alors que Kuya Sport totalise cinq points après quatre matches livrés.

M.E.

CAF-C2/BARRAGES

Mazembe, Maniema Union et DCMP connaissent leurs adversaires

Après le tirage au sort des barrages de la 19e édition de la Coupe de la Confédération, Mazembe hérite de Marumo Gallants d'Afrique du Sud, Maniema Union jouera contre Pyramids d'Egypte et Daring Club Motema Pembe (DCMP) matchera US Gendarmerie nationale du Niger.

Les clubs congolais encore engagés en compétitions africaines interclubs, précisément en Coupe de la Confédération, connaissent leurs adversaires pour les barrages avant d'accéder à la phase des groupes. Le tirage au sort effectué le 26 octobre au Caire, en Egypte, a livré son verdict.

Éliminé en Ligue des champions après le nul d'un but partout face à Amazulu d'Afrique du Sud, le Tout Puissant Mazembe de Lubumbashi s'oppose au tour de cadrage à Marumo Gallants d'Afrique du Sud, tombeur de l'AS V.Club de Kinshasa au deuxième tour préliminaire de cette C2 africaine. Les Corbeaux du coach français Franck Dumas retrouvent une fois de plus un adversaire sud-africain. Deuxième représentant congolais écarté de la C1, l'AS Maniema Union de Kindu jouera les barrages contre Pyramids d'Egypte, vainqueur de la formation d'Azam de Tanzanie au deuxième tour préliminaire de la Coupe de la Confédération.

DCMP opposé à Gendarmerie nationale

Enfin, le DCMP, qualifié deuxième du tour préliminaire de cette C2 africaine, aura comme adversaire au tour de cadrage la formation de l'US Gendarmerie nationale du Niger. Le club de Niamey a été sévèrement écarté au deuxième tour préliminaire de la Ligue des champions par Al Ahly d'Egypte. Après un but partout à domicile, les gendarmes nigériens ont littéralement laissé leur peau au Caire, balayés par 6 buts à 1.

L'on apprend que DCMP pourrait évoluer sans le gardien de but Hénoc Kamalanduako, blessé et indisponible pour deux semaines. Le tirage paraît clément pour le DCMP, vainqueur de l'AS Kigali au deuxième tour préliminaire de la C2, mais l'équipe coachée par

André-Alain Landeut devra être prudente, d'autant plus que les gendarmes nigériens ont, quand même, réussi à tenir en échec les Egyptiens d'Al Ahly au match aller à Niamey par un but partout, avant de sombrer lors de l'acte 2 de cette double confrontation par 6 buts à 1.

Selon le calendrier, la phase aller est prévue le 28 novembre et le retour le 5 décembre. Les seize qualifiés de ce tour de cadrage accéderont ipso facto à la phase des groupes. La République démocratique du Congo a donc la possibilité d'aligner trois clubs à la phase des groupes, si Mazembe, Maniema Union et DCMP arrivent à passer ce cap.

Les autres matchs

Notons que les autres oppositions de ces barrages se joueront entre Zanaco (Zambie) et Binga (Mali), Simba (Tanzanie) et Red Arrows (Zambie), ASEC Mimosas (Côte d'Ivoire) et GD Interclub (Angola), Nouadhibou (Mauritanie) et Coton Sport (Cameroun), AS Otohô (Congo Brazzaville) et Gor Mahia (Kenya). L'APR du Rwanda affrontera la Renaissance sportive de Berkane du Maroc de l'entraîneur Florent Ibenge et de l'international congolais Chadrac Muzungu.

Tusker (Kenya) jouera contre CS Sfaxien (Tunisie), Hearts if Oak (Ghana) face à JS Saoura (Algérie), Rivers United (Nigeria) contre Al Masry (Egypte). Stade Malien (Mali) se mesurera au vainqueur du match entre Ahly Tripoli (Libye) et Biashara United (Tanzanie). Al Ittihad (Libye) fera face à Enyimba (Nigeria), LPRC Oilers (Liberia) s'opposera à Orlando Pirates (South Africa), et enfin, Royal Leopards (Eswatini) jouera contre JS Kabylie (Algérie).

Martin Engimo